



Document à l'intention des parents

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement: Le Carrefour

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Actions réalisées pour l'année scolaire: 2024-2025

- Formation avec Catherine Poulin (an un) sur la gestion des écarts de conduite
 - Élaboration du code de vie avec le nouveau canevas du CSSMI
 - Utilisation de Moozoom pour l'enseignement de compétences socio-émotionnelles
 - Implication d'élèves ambassadeurs pour la gestion des conflits sur la cour d'école
 - Animation d'ateliers par le policier-éducateur sur des sujets ciblés chez les élèves du 3e cycle
 - Présentation du protocole VACS du CSSMI à l'équipe-école
 - Promotion et soutien aux comportements positifs avec les rassemblements au gymnase
-

Constats

- Peu d'évènements répertoriés dans l'outil de consignation SPI, bilan positif
 - Formation obligatoire sur la violence et l'intimidation à tous les membres de l'équipe-école est un bon levier
 - Il faut continuer d'utiliser la bonne terminologie (conflit, violence et intimidation)
 - L'élaboration du code de vie de l'école doit se concrétiser en mise en oeuvre pour 2025-2026, l'équipe-école sera en accompagnement à ce niveau
 -
-

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : 2025-2026

- **Formation (an 2) avec Catherine Poulin sur le rôle de l'adulte alpha en milieu scolaire**
- **Accompagnement TES à prévoir pour le plan de lutte, le code de vie et la consignation dans SPI**
- **Axer sur le soutien aux comportements positifs**
- **Arrimage des billets Wow avec le nouveau code de vie**
- **Miser sur des interventions universelles de qualité**
- **S'assurer d'interventions claires et cohérentes par l'ensemble des intervenants de l'école**
- **S'assurer de maintenir une bonne communication école-famille**

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires

Le nouveau canevas du plan de lutte ministériel 2025-2026 a été travaillé en comité avec une TES, une enseignante et la direction